



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT NAZAIRE

Séance du 2 Septembre 2024
Délibération n°DEL-2024-54

Nombres de membres :

Afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 12

Date de la convocation : 14/08/2024

Date d'affichage : 14/08/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 2 Septembre à 18h15 le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Saint-Nazaire, sous la présidence de Monsieur Gérald MISSOUR.

Présents : Monsieur MISSOUR Gérald, Monsieur COMBA Jean-Bernard, Madame Marie-Diane ALLEMAND , Madame POREAU Sylvie, Monsieur Didier AZNAR, Madame Amandine MARILLER, Monsieur GIRARD Jack, Madame ORNIA Katrine, Monsieur DELATTRE Aymeric, Madame GISSINGER Sylviane, Monsieur Jérôme JUSSEAUME, Madame MORGAT-BEULIN Monique

Absents excusés : Madame VINCENT Anne-Marie, Monsieur LEVANTERI Vincent, Monsieur ALLAINE Franck

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur AZNAR Didier est nommé secrétaire de séance.

Objet de la délibération :

Demande de subvention pour le projet labellisé 80 ans de la libération

Les années 2024 et 2025 seront marquées par les commémorations du 80ème anniversaire des Débarquements, de la Libération et de la Victoire. Elles représentent une occasion unique et exceptionnelle de revenir sur un épisode dramatique de l'histoire de France et de l'Europe.

Ce conflit, par son ampleur, notamment de sacrifices humains, a marqué notre pays et restera à jamais dans la mémoire collective.

Dans le cadre de ce cycle commémoratif, les acteurs locaux ont été invités à déposer en décembre dernier des Appels à Projets afin d'obtenir le label « Mission Libération ». Le comité de labellisation du Gard a labellisé notre projet en janvier 2024.

La Mairie de Saint-Nazaire souhaite intervenir auprès de ses scolaires (classes de CE1 CE2 CM1 CM2) afin de faciliter la compréhension de la seconde guerre mondiale. L'achat du livre « la seconde guerre mondiale des auteurs Jean-Michel Billioud et Cyrille Meyer sera une étape de cette action.

Le coût de cet achat est de 530.47 € HT soit 559.65 € TTC et il serait réalisé en décembre 2024.

La commune de Saint-Nazaire souhaite solliciter un financement de :

-424.37 € (80%) auprès du Fonds de Soutien pour les projets labellisés 80 ans de

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

-D'APPROUVER l'achat du livre « la seconde guerre mondiale » ;

-D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant ;

-D'AUTORISER Monsieur le Maire à faire toutes les démarches de demandes de financement auprès du Fonds de Soutien pour les projets labellisés 80 ans de la libération ;

Et ont signé les membres présents,

Fait et délibéré à Saint-Nazaire les jours, mois et an susdits,

Le Maire,
Gérald MISSOUR

